



EN MARCHE À VOS CÔTÉS

COURRIER PASTORAL

Ce n'est que la pointe de l'iceberg, mais elle m'impressionne ! Le sommaire de ce numéro du Courrier pastoral reflète, une fois encore, la pluralité des terrains sur lesquels l'Eglise catholique à Genève s'engage, agit, réfléchit ou prend la parole. Le syndrome de la page blanche qui aurait pu m'habiter au moment d'imaginer le contenu de ce journal a été vite détrôné par la panique du voyageur confronté à la gageure de fermer sa valise qui déborde ! Et il a fallu faire de la place à une nouvelle inespérée : le **voyage du pape François** à Genève le 21 juin prochain (p.14).

J'aurais souhaité dédier plus qu'une simple page à la soirée organisée par le Pôle solidarité (p. 4) sur le thème de la **dignité**, une notion et une valeur qui éclaire si bien le regard que l'on porte sur l'être humain, sur nos interactions et sur la société. Pour Saint Paul, « notre dignité est une vocation imprescriptible de l'homme à se faire homme. Mais aujourd'hui nos sociétés nous amènent dans la direction opposée ! » a fait valoir Isabelle Nielsen, adjointe du Vicaire épiscopal. Peut-on perdre sa dignité ? Cathy Low, volontaire d'ATD Quart Monde, avait posé la question à quelques membres qui vivent des situations de grande précarité : « ils m'ont tous dit que l'on ne pouvait pas perdre sa dignité mais qu'elle était très souvent mise à mal par les conditions de vie, par le rejet des autres, et que la répétition de cette mise à mal donnait le sentiment de subir sa vie, qu'elle poussait à l'enfermement, à la violence, au désespoir parfois. » Un gâchis immense et qui perdure en dépit de mobilisations magnifiques et nombreuses.

Ainsi à Genève 47 associations ont rapidement battu le rappel pour demander aux autorités cantonales l'abandon des nouvelles dispositions qui durcissent la procédure qui permet aux personnes déboutées de la procédure d'asile d'obtenir l'**aide d'urgence**. Une aide garantie en vertu du principe de dignité humaine inscrit dans la Constitution fédérale, souligne Nicole Andreetta, aumônier catholique de l'AGORA (p.7).

Le respect de la dignité se faufile également dans les réflexions qui ont conduit à l'orientation pastorale de l'ECR pour l'accueil des **personnes divorcées**. Le défi principal est celui de modifier la perception d'une Église qui juge, condamne et interdit, expliquent le Vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux et Isabelle Nielsen (pages. 2-3).

Ce numéro vous propose également une opinion de Laure Speziali, un retour sur la célébration du Dies Judaicus et **deux invitations**: la première nous convie à marcher ensemble le 22 avril lors du pèlerinage du « Chemin de joie » avec six étapes de Résurrection, d'Onex jusqu'à Chêne-Bourg (p. 6). La deuxième nous invite à nous assoir dans les fauteuils rouges des Cinémas du Grütli à l'occasion de la quatrième édition des Rendez-vous cinéma de l'ECR IL EST UNE FOI du 2 au 6 mai (p.5). Bonne lecture.

Silvana Bassetti

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

2-3	ECR: Les divorcé(e)s et l'Eglise	10-11	ANNONCES
4	SOLIDARITES: « Autour de la perte de dignité »	12-13	OPINION: Une nouvelle vie
5	IL EST UNE FOI: Le programme 2018	14	VATICAN: Le pape à Genève
6	CHEMIN DE JOIE: Pèlerinage du 22 avril	15-17	EN BREF
7	AGORA: L'aide d'urgence mise à mal	18-19	IMAGE DU MOIS/ PAGE DU VICAIRE
8-9	DIES JUDAÏCUS	20	AGENDA

Les divorcé(e)s et l'Église

Divorcés ? L'Église ne vous abandonne pas, ne vous exclut pas, mais elle vous écoute et elle vous accompagne. C'est le message d'un petit flyer disponible depuis le mois de février dans les paroisses de l'Église catholique à Genève. Une promesse exigeante, mais réfléchie, et qui vise à dissiper les malentendus et les idées reçues de personnes qui après un divorce s'auto-excommunient ou se sentent mises à l'index par l'Église. « Le pape nous invite à accueillir chaque situation particulière dans sa spécificité », explique le Vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux. Il a fait de l'accueil des personnes divorcées une orientation pastorale pour notre Église.

L'Église et le divorce. Une question épineuse, s'il y en a, et un point de fracture, sinon de divorce, entre l'institution et les fidèles : les résultats nationaux de la consultation mondiale conduite en préparation des deux Synodes des évêques sur la famille (2014 et 2015 au Vatican) signalaient en effet une grande incompréhension parmi les catholiques suisses envers la doctrine officielle de ne pas autoriser les divorcés remariés à recevoir les sacrements ¹. Cette même analyse soulignait comment l'enseignement de l'Église apparaît à un grand nombre de fidèles comme un ensemble d'interdictions, dont celle du divorce.

Comment répondre à ces interpellations ?

Après la publication d'*Amoris laetitia*, l'exhortation apostolique post-synodale du pape François sur l'amour dans la famille, le Vicaire épiscopal pour le canton de Genève, l'abbé Pascal Desthieux, a demandé à la Pastorale familiale (PFG) d'approfondir la question des divorcés pour répondre à l'invitation du Pape à « accompagner, discerner et intégrer. » « Trop souvent nous entendons dire 'maintenant que je suis divorcé' ou 'maintenant que je me suis remarié je ne peux plus aller à l'Église'. C'est faux et cela nous fait mal. Les portes des églises ne se ferment pas pour les personnes divorcées », clarifie l'abbé Desthieux. « Au contraire le divorce est une épreuve, souvent douloureuse, avec des blessures, et notre mission est d'être présents dans ces moments de fragilité », argumente le Vicaire épiscopal.

Pour traduire cette volonté dans un projet concret, un

groupe de travail constitué par la PFG a proposé **une démarche sur deux axes** : communiquer clairement le message de non-exclusion par l'Église des personnes divorcées, d'une part, et développer des outils d'accompagnement et discernement appropriés, de l'autre. Ces propositions ont été validées par le Vicaire épiscopal

qui en a fait une orientation pour l'Église cantonale, présentée en janvier lors d'une matinée de formation pour les prêtres du canton.

La démarche est aujourd'hui résumée et communiquée dans **un petit flyer** de quatre pages que vous avez peut-être vu dans votre paroisse ou découvert sur le site internet de l'ECR. Intitulé « Divorcé(e) ? L'Église vous accueille », l'encart part du constat que le divorce existe et propose une démarche d'accompagnement des personnes concernées : avec la création d'un point d'entrée, un « guichet téléphonique » pour les divorcés qui permet d'établir un premier contact, et avec la création d'un réseau de professionnels.

En fonction de leur demande, les personnes concernées seront ainsi orientées vers un prêtre, un théologien, un canoniste ou encore un psychologue. Ensemble, ils forment la nouvelle « Plateforme » de l'ECR pour les divorcés. « Le travail s'effectue en réseau et en lien avec différents services, parmi lesquels l'officialité du Diocèse à Fribourg et l'association Couple et famille et son service de médiation », explique Isabelle Nielsen, adjointe du Vicaire épiscopal, engagée dans la PFG depuis de longues années et qui a participé au groupe de travail.



DIVORCÉ(E) ?

L'ÉGLISE VOUS ACCUEILLE !

ECR ÉGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GENÈVE
EN MARCHÉ À VOS CÔTÉS !

Le défi principal est celui **de modifier la perception d'une Église qui juge, condamne et interdit**. La publication du flyer s'inscrit dans cet objectif. Il s'adresse en premier lieu aux personnes, nombreuses, qui n'ont pas ou plus de lien avec une paroisse ou un prêtre et ne savent pas à quelle porte frapper, soulignent l'abbé Desthieux et Mme Nielsen.

Les demandes des fidèles peuvent être très différentes : recherche d'une réponse à des questions pratiques, par exemple 'si je suis divorcé, puis-je faire baptiser mon enfant ?' ou plus complexes, comme le besoin de faire le point après un divorce, une séparation ou un nouveau mariage. « La plateforme est également au service des prêtres et des agents pastoraux, pour qu'ils se sentent épaulés et aidés dans des situations où ils ne savent pas trop comment faire pour répondre aux sollicitations », précise Mme Nielsen.

Mais à quoi peuvent s'attendre les personnes qui frappent à cette porte ?

Dans la plupart des situations, il n'y a pas de réponse préconçue et prête à l'emploi et c'est un chemin d'analyse et de discernement qui sera envisagé. S'il est vrai que pour l'Église catholique le sacrement du mariage est un engagement indissoluble pris devant Dieu, « il faut aussi dire et répéter qu'il n'y a pas d'excommunication, que les personnes ne sont pas bannies de l'Église suite à un divorce, une séparation ou une nouvelle union », résume l'abbé Desthieux.

Une rupture peut surgir de parcours de vie qui s'éloignent avec les années, d'une trahison, d'un abandon, de blessures difficiles à surmonter... Mais le parcours d'une vie chrétienne ne doit pas s'arrêter pour les personnes qui passent par la case « divorce ». « Si on se base sur *Amoris Laetitia* et sur les documents des évêques suisses, nous pouvons dire que parmi les divorcés il y a pléthore de situations différentes. L'ouverture que nous souhaitons rendre visible est celle de la prise en considération de cette pluralité de situations. Elle nous permet de voir derrière le terme de divorcé, non pas un statut fermé, mais une nouvelle étape de vie à discerner. Ce que nous proposons est une disponibilité à un accompagnement pour une relecture de ce qui s'est passé, pour aboutir à un murissement et à une prise de conscience. La vie continue et c'est le processus de vie qui compte », explique Isabelle Nielsen.

Pour l'Église, le divorce est un acte civil et il n'est donc pas reconnu d'un point de vue théologique. Mais

l'Église ne dit pas que cela n'existe pas : elle reconnaît qu'un divorce peut entraîner des répercussions psychologiques et spirituelles, des déchirements et elle a le souci des enfants, quand il y en a. Et les personnes ayant divorcé ont toujours le droit de communier.

Il en va autrement quand un nouvel amour voit le jour, en cas de remariage. Pour des chrétiens respectueux de ce que dit l'Église, c'est une étape difficile. Selon les situations et les demandes, il est possible de s'acheminer vers la reconnaissance de nullité sacramentelle du mariage, pour établir si au moment de sa célébration les conditions d'une union étaient remplies ou pas, explique le Vicaire épiscopal. Mais même quand la nullité du premier mariage ne peut pas être reconnue, l'Église n'excommunie pas les divorcés remariés.

La question de l'accès aux sacrements, en particulier l'Eucharistie, est par contre « sujette à un débat délicat », explique encore l'abbé Desthieux. Surtout depuis l'exhortation *Amoris Laetitia* et l'appel du pape François à ne pas cataloguer ou enfermer ces personnes dans des

« affirmations trop rigides sans laisser de place à un discernement personnel et pastoral approprié. »

Le groupe de réflexion de la Pastorale familiale a choisi de ne pas se focaliser sur la question des divorcés remariés. « Nous ne pouvons pas nier que dans ces situations il y a une rupture par rapport à un engagement. Mais il nous semble que le message de miséricorde du pape François nous aide à dire que s'il y a la loi, chaque loi a à être comprise dans un contexte individuel et spécifique, comme le Christ l'a fait », réfléchit Isabelle Nielsen. Et de poursuivre : « le discernement nous permet d'explorer la situation concrète. C'est très exigeant et cela demande une vraie disponibilité par rapport à une posture legaliste ».

Avec le Vicaire épiscopal, elle espère que le message d'ouverture pour les divorcés aidera à mieux connaître les attentes et les situations des personnes qui interpellent l'Église.

« Cette disponibilité nous permettra de nous remettre au travail si nécessaire. La vie nous invite sans cesse à travailler notre théologie ».

Depuis le lancement, le téléphone du « guichet » a déjà sonné plusieurs fois. (Sba)



¹ Conférence des évêques suisses - Communiqué de presse- 04.02.2014

« Autour de la perte de dignité »

Et si on parlait de dignité ? A l'invitation d'Inès Calstas, coordinatrice du Pôle Solidarités et de son équipe, le 6 mars dernier, le Temple de Montbrillant a accueilli un débat « Autour de la perte de dignité » avec trois invités d'exception: Cathy Low, volontaire permanente d'ATD Quart Monde; Dominique Froidevaux, directeur de Caritas –Genève et Isabelle Nielsen, psychologue et adjointe au Vicaire épiscopal à Genève. Trois regards différents et complémentaires sur le concept de dignité, droit inaliénable, principe inviolable et élément constitutif de chaque être humain à la fois.

La dignité ? Essayer d'énoncer le contenu de cette notion dépasse nos moyens d'expression : elle a une dimension divine et s'inscrit dans « l'infini des possibles pour chacun d'entre nous », selon Dominique Froidevaux. En prenant la parole devant la vingtaine de participants à la soirée organisée par le Pôle Solidarités, le directeur de Caritas Genève a souligné la dimension chrétienne du concept de dignité et les enjeux qu'elle ouvre pour une fraternité vécue. Quand Paul écrit « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ », il parle de la dignité de tout être humain. Le terme dignité a longtemps indiqué la fonction d'une personne appartenant à un rang éminent et c'est surtout au lendemain de la deuxième guerre mondiale et de ses atrocités, que la notion a trouvé place parmi les grands principes juridiques, notamment dans la législation allemande. Elle a aussi été inscrite dans les droits fondamentaux de la Constitution suisse : mais quel est l'impact d'un article constitutionnel, lorsqu'il se traduit en une « aide dans les situations de détresse » fixée à 12 francs par jour et par personne, a demandé M. Froidevaux. Dans le cadre de la mission de Caritas, la dignité se traduit notamment dans l'exigence de « non disqualification » des personnes. C'est ainsi que le directeur de Caritas a répondu par un compliment inattendu à ce jeune qui, ayant décroché des études, l'avait approché en dévalorisant son CV avec « plus d'échecs » que de réussites : « pour nous, un jeune qui a déjà surmonté beaucoup d'obstacles est un héros des temps moderne. Ce qui m'intéresse est le sens que vous donnez à votre histoire. »

Le sens d'un parcours de vie est aussi au cœur de l'une des nombreuses démarches d'ATD Quart Monde, mouvement de lutte contre la grande pauvreté et la précarité et pour la défense de la dignité, une « valeur essentielle et inaliénable », selon les paroles de Cathy Low. « Retrouver sa dignité c'est aussi se saisir de sa propre histoire », a expliqué la volontaire permanente de ce mouvement en citant Joseph Wresinski (1917-1988), fondateur d'ATD Quart Monde. Pour lui, la lutte contre la pauvreté passe par une vraie connaissance de la vie, de l'histoire et de la pensée des plus pauvres. Le Centre qui porte son nom a ainsi pour vocation de recueillir et

diffuser les connaissances liées à la grande pauvreté et les engrenages qui la font perdurer. Les visiteurs peuvent notamment y découvrir les écrits de vie des plus précarisés. Quelques témoignages partagés par Cathy Low ont éclairé les enjeux d'une dignité à défendre et à construire. Peut-on se faire voler sa dignité ? La misère dépossède-t-elle l'être humain de sa dignité ? La dignité on ne la reçoit pas des autres, « alors je ne peux pas la perdre. Mais parfois elle est mise à mal par le rejet des autres » ou « par le sentiment de subir sa propre vie ». « Alors la confiance est rabotée ». « Quand tu n'as reçu l'amour de ta maman, ou d'autres personnes durant l'enfance, tu n'as pas la force ». « Rencontrer des personnes bienveillantes, aide à ne pas se laisser rabaisser ». « La dignité c'est chercher le respect de soi. »

Mais ne sommes-nous pas devenus nous-mêmes les voleurs inconscients de notre propre dignité ? Tombés dans les pièges de la société de la performance, savons-nous encore répondre à la vocation à être toujours plus filles et fils du Père ? Pour Isabelle Nielsen, à l'heure du transhumanisme ou de l'homme augmenté, la dimension spéciale de l'être humain, sa dignité, doit être un élément incontournable de nos réflexions. « Notre tradition chrétienne nous parle de cette identité humaine irréductible. Par son intériorité, l'être humain peut rejoindre ce Dieu qui scrute les cœurs ». Pour Saint Paul, « notre dignité est une vocation imprescriptible de l'homme à se faire homme. Mais aujourd'hui nos sociétés nous amènent dans la direction opposée ! » s'est exclamée l'adjointe du Vicaire épiscopal. Comme l'explique le philosophe Byung-Chul Han dans son essai *La société de la fatigue* la société du devoir et des interdits du passé a été remplacée par une société de rendement. « La société nous invite à devenir 'pleinement nous-mêmes' », à nous dépasser, à être libres. « Nous pourrions croire qu'il y a une mise en valeur de l'individu, mais nous n'avons jamais eu autant de personnes sous antidépresseur » et de fait, pour répondre à ces exigences déguisées en liberté, « nous sommes devenus nos propres tyrans », a résumé Isabelle Nielsen. La dignité est mise à mal. Le remède ? Il est loin d'être simple. Mais si nous commençons par nous rappeler les uns aux autres que Dieu a souri quand nous sommes nés ?

(Sba)

IL EST UNE FOI « APOCALYPSES » du 2 au 6 mai 2018 aux Cinémas du Grütli



Et de quatre ! Pour la quatrième année consécutive, l'ECR vous invite aux Cinémas du Grütli pour une nouvelle édition des Rendez-vous cinéma IL EST UNE FOI. Du 2 au 6 mai nous vous proposons 20 films et 9 débats sur le thème des « Apocalypses ».

Venez rencontrer les réalisateurs de *Les derniers jours du monde*, Arnaud et Jean-Marie Larrieu, les réalisateurs d'un film suisse, *L'amère patrie*, Jan Gassman et Carmen Jaquier ; venez partager les points de vue de philosophes reconnus : Philippe Sers ou Serge Margel, ou du sociologue Michel Maxime Egger, parmi quelques un des nombreux invités conviés aux Rendez-vous cinéma. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui nous soutiennent : les Cinémas du Grütli, la Fondation Barbour, la Loterie romande, Echo magazine, la revue Choisir, la Fondation Aletheia, la Société privée de gérance, Radio Cité, le Domaine de Beauvent et l'institut Florimont.

Découvrez le programme et réservez les dates !

Mercredi 2 mai

14h00 **LES HARMONIES WERCKMEISTER** de Béla Tarr
 17h00 **LA SEMENCE DE L'HOMME** de Marco Ferreri
 19h30 **APOCALYPSE NOW** de Francis Ford Coppola
 Débat : *l'Apocalypse s'en va-t-en guerre*
 Invités : **Ghislain Waterlot**, Doyen de la Faculté de Théologie, **Bertrand Bacqué**, enseignant HEAD

Judi 3 mai

14h00 **PLUIE NOIRE** de Shôhei Imamura
 16h00 **REQUIEM POUR UN MASSACRE** de Elem Klimov
 20h00 **L'AMERE PATRIE** (collectif)
 Débat : *Apocalypse chez les helvètes*
 Invités : **Jan Gassman**, réalisateur, **Carmen Jaquier**, réalisatrice
Café théo-ciné avec les réalisateurs du film

Vendredi 4 mai

14h00 **LE TEMPS DU LOUP** de Michael Haneke
 16h00 **TAKE SHELTER** de Jeff Nichols
 18h00 **4h44** d'Abel Ferrara
 20h00 **LES DERNIERS JOURS DU MONDE** de Jean-Marie et Arnaud Larrieu
 Débat : *L'apocalypse joyeuse ou la jouissance finale*
 Invités : **Arnaud & Jean-Marie Larrieu** et **Dominique Noguez**, écrivain
Café théo-ciné avec les réalisateurs du film

Samedi 5 mai

10h30 **NAUSICAA** de Hayao Miyazaki
(matinée familiale)

Samedi 5 mai (suite)

14h00 **SOLEIL VERT** de Richard Fleisher
 Débat : *L'écospiritualité, une réponse au chaos à venir ?*
 Invité : **Michel Maxime Egger**, sociologue (UNINEU)
Café théo-ciné avec l'invité
 17h00 **LA DERNIERE VAGUE** de Peter Weir
 Débat : *Fin du monde et renaissance chez les peuples premiers*
 Invités : **Roberta Colombo**, conservatrice MEG, **Youri Volokhine**, historien des religions (UNIGE)
 20h00 **MELANCHOLIA** de Lars von Trier
 Débat : *Spleen, bile noire et mélancolie*
 Invité : **Dominique Radrizzani**, historien d'art
 23h00 **ZOMBIE** de George A. Romero

Dimanche 6 mai

14h00 **LE 7ÈME SCEAU** d'Ingmar Bergman
 Débat : *Un Bergman prophétique et symbolique ?*
 Invité : **Philippe Sers**, philosophe
 17h00 **LE SACRIFICE** d'Andreï Tarkovski
 Débat : *Le sacrifice et le livre de l'Apocalypse*
 Invité : **Jean-Bernard Livio**, jésuite, bibliste
 20h00 **DOCTEUR FOLAMOUR** de Stanley Kubrick
 Débat : *Un compte à rebours toujours recommencé ?*
 Invité : **Serge Margel**, philosophe

Judi 3 mai Matinées scolaires (sur inscription)

09h30 **WALL-E** d'Andrew Stanton
 14h00 **PINK FLOYD – THE WALL** d'Alan Parker

Découvrez la présentation des films, des invités et les coulisses de l'événement sur le site ilestunefoi.ch

22 avril 2018 - Pèlerinage: six étapes de Résurrection à découvrir et méditer

Marcher, prier, méditer et célébrer ensemble. Le dimanche 22 avril nous sommes toutes et tous invités à nous mettre en route pour sillonner le canton et découvrir les six premières mosaïques du Chemin de Joie qui se réalise à Genève. Le pèlerinage se terminera par une célébration à l'église Saint-François-de-Sales à Chêne-Bourg, présidée par le Vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux.

Six stations du Chemin de Joie de l'Eglise catholique Romaine à Genève accueilleront les pèlerins de la marche de prière et de méditation le dimanche 22 avril. Organisé par le BED (Baptisés En Dialogue), le pèlerinage de 15 kilomètres fera étape devant six églises qui accueillent les premières mosaïques du Chemin de Joie, un itinéraire artistique d'œuvres inspirées des apparitions du Christ Ressuscité et réalisées par le Centre Aletti (Rome) du père jésuite Marko Rupnik.

Au terme de sa réalisation, le Chemin de Joie comptera douze stations disséminées sur différents lieux du canton. Ce projet est donc à mi-chemin et alors que nous venons de célébrer la Sainte Pâques, le pèlerinage sera l'occasion de méditer sur la Résurrection.

Dans une volonté de pastorale de parvis, les mosaïques sont placées à l'extérieur, exceptée celle dédiée qui sera installée dans la chapelle œcuménique de la prison de Champ-Dollon. A l'occasion du pèlerinage, cette mosaïque sera accueillie par la paroisse de l'Epiphanie au Lignon. Une occasion probablement unique de la voir.



Le rendez-vous pour le départ est fixé à

10 h 30 devant l'église St-Martin et le pèlerinage se terminera par une célébration à 18h00 à l'église Saint-François-de-Sales, présidée par le Vicaire épiscopal, l'abbé Pascal Desthieux. Avant le départ, la mosaïque de l'église de St-Martin – qui illustre la Pêche miraculeuse - sera bénite par Mgr Pierre Farine. Dans chaque station, les pèlerins seront accueillis par la communauté du lieu et le texte de l'évangile correspondant à la mosaïque sera lu, avant une courte méditation.

Les mosaïques du Chemin de Joie seront aussi méditées par les prochaines « Tables de la P(p)arole », une série de rencontres pour les adultes proposée ce printemps par le Service catholique de catéchèse sous le titre « Rencontres avec le Ressuscité - Avec 5 mosaïques du Chemin de Joie » (cf. annonce).

Le pèlerinage du 22 avril aura lieu par tous les temps. Venez nombreux ! (Sba)

PELERINAGE

AVEC SIX ETAPES DE RESURRECTION

Prières sur les parvis, à l'extérieur des églises

- 10h30 **ST-MARTIN** Onex

La pêche miraculeuse (Jean 21, 1-14)

- 12h15 **EPIPHANIE** Lignon

La Résurrection (Un grand silence règne aujourd'hui sur la terre)

PIQUE NIQUE TIRÉ DES SACS

- 15h05 **ST-JEAN- XXIII** Petit-Saconnex

Jésus et Thomas (Jean 20,25)

- 16h05 **ST-NICOLAS- DE-FLUE** Montbrillant

Jésus et Marie-Madeleine (Jean 20,17)

- 17h05 **BASILIQUE NOTRE- DAME** Pl. Cornavin

Les femmes et les hommes au tombeau (Luc 24,1-3 et Jean 20, 3-8)

Déplacement en transports publics

- 18h00 **ST-FRANÇOIS-DE-SALES** Chêne-Bourg

Les disciples d'Emmaüs (Luc 24,29)

MESSE ET APERITIF Eglise St-François-de-Sales 16, av. Petit Senn - Chêne-Bourg.

Il est possible de rejoindre les marcheurs à tout moment.

Tables de la P(p)arole

« Rencontres avec le Ressuscité » - Avec 5 mosaïques du Chemin de Joie

10, 17 et 24 avril, 8 et 15 mai 2018
de 19h00 à 21h00

Lieux : 10 et 17 avril à Notre-Dame, 24 avril à Chêne-Bourg. 8 et 15 mai: à définir.

Les Tables de la P(p)arole sont des espaces pour partager la Parole de Dieu et nos propres paroles, en veillant au respect de chacun(e) dans ses interrogations, ses doutes, son cheminement et ses convictions.

Contact: Christine LANY THALMEYR 076 615 36 50
christine.lanythalmeyr@cath-ge.ch

Asile: l'aide d'urgence mise à mal

La procédure qui permet aux personnes déboutées de la procédure d'asile d'obtenir l'aide d'urgence à Genève s'est encore durcie avec une nouvelle procédure, dénonce Nicole Andreetta, aumônier catholique de l'AGORA (Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés). Face aux nouvelles dispositions, une coalition de 47 associations a écrit une lettre au Conseil d'Etat. L'AGORA y a apposé sa signature avec le soutien des Trois Eglises. La nouvelle procédure est « insensée, inhumaine et contreproductive », s'insurgent les signataires.

En vertu de l'article 12 de la Constitution suisse, une aide d'urgence est notamment allouée par l'Hospice général aux personnes frappées d'une décision d'asile négative (personnes déboutées) et pour celles ayant fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière (NEM). Depuis le 1er mars, l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) a durci sa pratique, écrivent les auteurs de la lettre au Conseil d'Etat. Désormais, pour obtenir l'attestation requise pour le renouvellement de l'aide d'urgence, les personnes concernées doivent se rendre d'abord au Service asile et rapatriement (SARA) de la police internationale à l'aéroport de Cointrin pour demander un premier tampon puis, comme auparavant, à l'OCPM pour en avoir un deuxième. « Cette pratique n'a pas de base légale et terrorise les requérants : ils ont peur d'être arrêtés et renvoyés », témoigne **Nicole Andreetta**, qui retrace ici la « **chronologie d'une déshumanisation** ».

- **Avril 2004** : dans le but affiché de faire des économies, les personnes frappées d'une non-entrée en matière (NEM) sont exclues de l'aide sociale et n'ont plus le droit de travailler. Elles peuvent, toutefois, demander une aide d'urgence, conformément à l'article 12 de la Constitution fédérale qui garantit à toute personne en situation de détresse le droit à une vie conforme à la dignité humaine.

A Genève, l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) accorde cette aide pour une durée limitée : parfois un mois, une semaine... **un jour !**

La durée achevée, il faut chaque fois demander un nouveau délai. L'aide d'urgence devient un instrument de contrainte¹. En « bénéficiaire » s'apparente à vivre dans une prison administrative sans barreaux. Cette confusion de repères provoque une dégradation de la santé physique et psychique des personnes concernées. Beaucoup de personnes préfèrent encore la clandestinité à ce régime de contrôle déshumanisant.

- **Janvier 2008** : cette mesure s'étend à toutes les personnes déboutées de l'asile.

- **Décembre 2008** : les personnes frappées d'une NEM-Dublin sont également soumises à ce régime. La conviction que les personnes à l'aide d'urgence ont moins de valeur que les autres s'installe insidieusement.² En témoignent les intrusions de la police à 4h du matin, les dysfonctionnements lors de l'incendie des Tattes, les

humiliations aux guichets de l'OCPM...

- **Février 2014** : un colloque du Centre de droit des migrations souligne l'échec de l'aide d'urgence. Souvent, le renvoi n'est pas exécutable, des personnes, dont de nombreux enfants, survivent des années dans cette précarité sans aucune possibilité d'en sortir. Parler d'« urgence » devient une absurdité.

- **Mars 2018** : nouvelle pratique à Genève. Depuis le 1^{er} mars, pour renouveler l'attestation qui donne droit à l'aide d'urgence, il faut d'abord se rendre auprès de la police internationale à l'aéroport, entre 7h30 et 11h, puis à l'OCPM avant 12h30. Le but : s'assurer que les personnes dont le renvoi est exécutable ne disparaissent pas.

Cette pratique n'a pas de base légale. L'aide d'urgence garantit la survie, et les enjeux relatifs à la procédure d'asile ou de renvoi ne peuvent entraver son déploiement. Le passage par la police internationale de l'aéroport est sans aucun rapport avec la mise en œuvre de l'aide d'urgence et n'est pas nécessaire dans ce cadre.

Autre problème : malgré le fait que de nombreux renvois ne sont pas exécutables, la panique touche tout le monde. Telle cette jeune femme érythréenne déboutée enceinte de 6 mois, qui est terrorisée à l'idée de se rendre à l'aéroport, bien qu'il n'existe aucun accord de réadmission avec l'Erythrée, condition préalable au retour forcé. Sous l'effet de la peur plusieurs personnes vont préférer la clandestinité. C'est la porte ouverte à la mendicité, au trafic de matelas, à la prostitution, aux activités illégales pour survivre...

« **On pourra inventer toutes les mesures dissuasives possibles, jamais on empêchera les gens de vivre et de croire à la vie** » soutenait, en 2008, une assistante sociale qui a connu la guerre et l'exil.

Cette affirmation reste d'actualité, mais le prix à payer, en termes de dégâts humains, est toujours plus élevé. C'est inacceptable ! Une lettre de protestation demandant l'abandon de cette nouvelle procédure est envoyée au Conseil d'Etat. L'AGORA y a apposé sa signature avec le soutien des Eglises catholique romaine, protestante et catholique chrétienne.

Nicole Andreetta

¹ « Suppression de l'aide sociale, un instrument de contrainte », Karine Povlakic

² « La construction de l'invisibilité. Suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile » Margarita Sanchez-Mazas

Célébration du Dies Judaïcus

Dimanche 25 février, environ 350 personnes - catholiques, juifs et protestants - se sont réunies à St-Antoine-de-Padoue, au Grand-Pré, à l'occasion du Dies Judaïcus (Jour du Judaïsme). Cet événement œcuménique annuel instauré par les évêques suisses a pour but de permettre aux chrétiens d'approfondir la dimension du judaïsme au cœur de leur foi, et aux juifs de témoigner du message unique en son genre qu'ils ont transmis dès le 1er siècle aux chrétiens issus de leur communauté.

« Pour les trois traditions chrétiennes : catholique, orthodoxe et protestante, ici présentes, il est vital de reconnaître ensemble ce qui nous relie : notre héritage hébraïque commun, car sans cette prise de conscience l'œcuménisme resterait sans consistance et sans avenir ! » C'est par ces mots d'exhortation que l'abbé Alain René Arbez a salué les 350 personnes réunies en l'Eglise de St-Antoine-de-Padoue à l'occasion de la célébration œcuménique du Dies Judaïcus.

Chaleureusement accueillis par Jean Claude Bernstein, modérateur du groupe de dialogue juifs-chrétiens de Genève, les présents ont participé à une messe chantée en hébreu par l'abbé Alain René Arbez, accompagné de la chorale. Puis un psaume a été chanté et lu par le Rabbin Hillel Habibi. Le groupe ghanéen *Negro Spirituals Temple of Praise*, emmené par le pasteur Samuel Boateng, a animé la célébration. L'Evangile et la prière finale ont été lus par le Pasteur Jean-Jacques Buard. L'allocution finale par le Pasteur Bernard Buunk, co-animateur avec l'abbé Arbez du groupe de dialogue, a porté sur les dix points de la conférence internationale du Council of Christians and Jews, pour étudier les causes de l'antisémitisme chrétien et tenter d'y porter remède, tenue à Seelisberg en 1947 (cf.p.9). La présidence et la prédication ont été assurées par l'abbé Arbez, le concélébrant étant l'abbé Claude Alméras, 88 ans, vicaire à St-Antoine en 1950! Enfin, Sophie Ellen Frank a fait bénéficier l'assemblée de sa parfaite maîtrise de la mélodie hébraïque.

L'abbé Arbez, curé de la paroisse de St-Nicolas-de-Flüe et membre de la commission suisse de dialogue judéo-catholique, a notamment souligné que « l'Eglise catholique a émis de nombreux textes officiels pour encourager de nouvelles relations avec le judaïsme, le dernier document magistériel étant : *Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables*. L'Eglise nous invite ainsi à enrichir notre compréhension du mystère de l'existence humaine en accueillant l'apport plurimillénaire du judaïsme, de ses grands spirituels, de ses spécialistes de l'Ecriture sainte, de ses nombreux acteurs de civilisation, dans la philosophie, la médecine, la littérature, la musique, et la technologie ».

En réponse à l'initiative de Seelisberg, le concile Vatican II a en effet officiellement rejeté tout antijudaïsme et

condamné la fausse approche selon laquelle l'Eglise remplacerait Israël, et l'accusation mortifère de déicide a également été définitivement dénoncée. Depuis 1965, à la suite de Jean XXIII, les papes Jean Paul II, Benoît XVI et maintenant François, poursuivent avec détermination cette œuvre irréversible d'assainissement et de refondation des relations entre chrétiens et juifs. « Nous pouvons les uns et les autres constater le changement d'ambiance qui s'est instauré depuis des décennies (...) A nous d'incarner cette nouvelle relation. Le *Groupe de dialogue chrétiens et juifs de Genève*, offre chaque mois des moments de ressourcement mutuel », a rappelé l'abbé Arbez.

Il a également fait valoir « combien ces retrouvailles entre chrétiens et juifs sont une chance nouvelle pour l'annonce au monde d'un message qui privilégie le respect de l'autre, la paix et la réciprocité... ».

« Ensemble, chrétiens et juifs, nous tenons le flambeau des 10 commandements et de la sagesse biblique pour apporter la lumière là où règnent ces ténèbres qui assombrissent notre horizon commun » a-t-il conclu, exhortant les participants à « nous en inspirer dans nos traditions respectives et dans nos rencontres pour continuer d'ouvrir des chemins d'espérance ».

« Je ne m'attendais pas à participer à une si belle messe. Ni à ressentir une telle émotion dans cette prière commune rassemblant catholiques, juifs et protestants » a témoigné Salek Ibrahim, copte égyptien. « Qu'il est bon de pouvoir se réunir, Juifs et Chrétiens ! Et parmi ces derniers : des catholiques romains, des protestants réformés, baptistes et évangéliques », lui a fait écho Jean-Jacques Buard, pasteur honoraire. Enfin, pour Nanda Tagliavini, présidente du Conseil pastoral paroissial de la paroisse Saint-Nicolas-de-Flüe, « le Dies Judaïcus nous permet d'avancer dans la vie à travers la compréhension fraternelle et la connaissance respectueuse ». Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Pascal Gondrand

Les dix points de Seeliberg

1. Rappeler que c'est le même Dieu vivant qui nous parle à tous, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament.
2. Rappeler que Jésus est né d'une Vierge juive, de la race de David et du Peuple d'Israël, et que Son amour éternel et Son pardon embrassent son propre peuple et le monde entier.
3. Rappeler que les premiers disciples, les Apôtres et les premiers martyrs étaient juifs.
4. Rappeler que le précepte fondamental du Christianisme, celui de l'amour de Dieu et du prochain, promulgué déjà dans l'Ancien Testament, et confirmé par Jésus, oblige "Chrétiens et Juifs" dans toutes les relations humaines, sans aucune exception.
5. Éviter de rabaisser le judaïsme biblique ou post-biblique dans le but d'exalter le Christianisme.
6. Éviter d'user du mot "juifs" au sens exclusif de "ennemis de Jésus" ou de la locution "ennemis de Jésus" pour désigner le peuple juif tout entier.
7. Éviter de présenter la Passion de telle manière que l'odieux de la mise à mort de Jésus retombe sur les juifs seuls. Ce ne sont pas les Juifs qui en sont responsables, car la Croix, qui nous sauve tous, révèle que c'est à cause de nos péchés à tous que le Christ est mort. (Rappeler à tous les parents et éducateurs chrétiens la grave responsabilité qu'ils encourent du fait de présenter l'Evangile et surtout le récit de la Passion d'une manière simpliste. En effet, ils risquent par là d'inspirer, qu'ils le veuillent ou non, l'aversion dans la conscience ou le subconscient de leurs enfants ou auditeurs. Psychologiquement parlant, chez des âmes simples, mues par un amour ardent et une vive compassion pour le Sauveur crucifié, l'horreur qu'ils éprouvent tout naturellement envers les persécuteurs de Jésus, tournera facilement en une haine généralisée des Juifs de tous les temps, y compris ceux d'aujourd'hui).
8. Éviter de rapporter les malédictions, scripturaires et le cri d'une foule excitée : "Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants", sans rappeler que ce cri ne saurait prévaloir contre la prière infiniment plus puissante de Jésus : "Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font."
9. Éviter d'accréditer l'opinion impie que le peuple juif est réprouvé, maudit, réservé pour une destinée de souffrances.
10. Éviter de parler des Juifs comme s'ils n'avaient pas été les premiers à être de l'Église.



GRUPE DE DIALOGUE JUIFS-CHRETIENS

ANNONCES

Rencontre

Jeudi 26 Avril 2018 à 18h00

La Shoah : l'indicible exprimé dans la peinture - 15 tableaux et conférence

Par Madame Pascale Buunk-Bernath, peintre et plasticienne

Communauté Israélite de Genève – Av. Dumas 21



Quêtes de spiritualités : que font nos Eglises ?

Avons-nous à trouver des nouvelles formes pour donner à vivre l'expérience de Dieu ?

Soirée – débat organisée par le BED (Baptisés En Dialogue)

avec Caroline Baertschi-Lopez, assistante pastorale et Nils Phildius, pasteur

Mercredi 16 mai 2018 à 20h00

Paroisse catholique du Christ-Roi - Salle paroissiale - 6, ch. de l'Epargne - Petit-Lancy (tram n°14 arrêt « Petit-Lancy ») - **Dès 19h : Buffet-collation préparé par le BED .**

Les équipes catholique et protestante des aumôneries HUG (Cluse-Roseiraie)

vous invitent à la conférence du

17 avril 2018

De 14h30 à 16h00

« Comment rester vivant dans l'accompagnement ? »

Avec Sylvette Delaloye, psychologue FSP

À la Salle OPERA des Hôpitaux Universitaires de Genève

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat des Aumôneries Tél. 022 372 65 90

Fax. 022 372 65 77 - catherine.rouiller@hcuge.ch



Semaine de retraite dans la vie

du 27 mai au 3 juin

Selon les Exercices d'Ignace de Loyola. En poursuivant nos activités quotidiennes, rencontrer Dieu avec la Parole: méditer chaque jour un texte biblique durant environ 30 minutes et rencontrer un accompagnateur pour une relecture, un partage.

S'adresse aussi à des personnes ayant peu d'expérience de la prière.

Rencontre le premier et le dernier jour à 18h30. Accompagnement individuel quotidien à fixer avec l'accompagnateur -trice lors de la première rencontre.

Lieu : Aumônerie des étudiants de l'Université Bâtiment Uni-Mail -Bd. Carl-Vogt 102 1205 Genève

Contact : Catherine Menoud, 079 772 74 16, retraitsedanslavie.geneve@gmail.com

Célébration du Vendredi

vendredi 27 avril à 19h00 - Eglise de la Sainte-Trinité

Rue de Lausanne 69

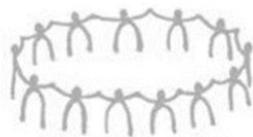
Une célébration qui prend son temps. Une fois par mois goûter à une célébration simple donnant une large place au chant et au silence. Prendre le temps d'écouter la Parole, la laisser résonner en son cœur. Après la célébration, il est possible de prolonger l'échange autour d'un repas simple.

Cercle de silence

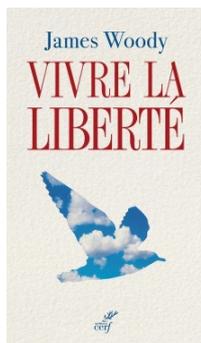
Samedi 14 avril de 12h00 à 13h00

Plainpalais

(Tram 15, arrêt Cirque)



Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant. Dans le silence, nous nous préparons intérieurement à nous engager plus à fond pour le respect des êtres humains. Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière, ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.



Un auteur Un livre

Samedi 14 avril de 11h à 12h15

James Woody « Vivre la liberté »

Librairie Payot – rue de la Confédération 7, Genève

À partir de la Bible et des histoires d'hommes et de femmes rencontrés au cours de son ministère, le pasteur James Woody éclaire la notion de liberté pour en faire notre ordinaire.

Un auteur Un livre: Au gré des parutions des livres, rencontrer un auteur et approcher sa pensée et son expérience personnelle, à travers l'actualité littéraire dans les domaines biblique, pastoral, éthique, spirituel et plus généralement culturel.

Envie de + Trois rencontres pour se questionner sur les bases de la foi

Suite à la préparation d'un **sacrement du mariage** ou au **baptême d'un enfant**,

« Envie de + » propose trois rencontres pour se questionner sur les bases de la foi.



Chaque soirée sera composée d'un approfondissement biblique, d'un échange communautaire et d'un temps d'intériorité et de convivialité.

Judis 12, 19 et 26 avril de 20h à 22h

Salle paroissiale de Notre-Dame-des-Grâces

Inscription requise : Anne-Claire Rivollet,
022 796 20 01

pastorale.familiale-ge@cath-ge.ch

Un jour au monastère à Fribourg le mardi 17 avril 2018

Objectif : Vivre une rencontre avec les religieuses qui ont choisi un service de formation chrétienne à l'Institut Ste-Ursule à Fribourg

Contenu: Participation à un office avec la communauté d'accueil, échanges avec quelques Soeurs et découverte de la tradition religieuse de la communauté

Animation : Monique Desthieux et Raphaël Pasquier

Destinataires : Tout public

Date : Mardi 17 avril 2018



Renseignement et inscription :

Monique Desthieux 022 349 77 53 monique.desthieux@bluewin.ch

Une nouvelle vie



Laure Speziali

Récemment, j'ai déménagé. Oh, pas bien loin. J'ai quitté le centre de Genève pour la périphérie. Un choix mûrement réfléchi : le nouvel appartement est beau, la vue magnifique. Cependant,

quand je me suis retrouvée au milieu de dizaines de cartons dans mon nouvel environnement, j'étais désemparée.

L'ambiance sonore était totalement différente, j'avais perdu mes repères après plus de 20 ans dans un quartier animé, à deux pas de mon travail. Comme si je partais une nouvelle fois à la retraite. Je n'ai pourtant parcouru que quelques kilomètres, je n'ai même pas quitté le canton. Les voisins parlent français, la Coop et la Migros ne sont pas loin.

Il me faut un peu de temps pour apprivoiser mon nouvel univers, trouver des repères, reconstruire des habitudes. Pour que mes livres et mes objets familiers se fassent une place dans ce nouvel espace. Je ne m'attendais pas à un tel dépaysement. Cette page blanche dans ma vie me donne le vertige.

C'est alors que je pense à tous ceux que le destin, la guerre, la famine ont contraint à prendre d'énormes risques pour venir demander l'asile dans notre pays. Je suis sûre -et les réfugiés eux-mêmes le disent- que si cela avait été possible, ils seraient restés chez eux. Ils auraient préféré demeurer dans leur environnement : la famille, les amis, la langue, la nourriture, le climat.

On leur reproche souvent de ne pas s'intégrer, de ne pas parler le français, ou pas bien. Les enfants s'habituent vite, grâce à l'école, mais les adultes peinent à apprendre les coutumes et la langue. Moi qui m'escrime depuis de nombreuses années à apprendre l'arabe, j'imagine aisément la difficulté des Syriens ou des Erythréens à apprendre le français.

N'oublions pas non plus qu'au 19e siècle (même si cela

nous semble très loin...), des milliers de Suisses, parfois des villages entiers, ont émigré, surtout en Amérique du Nord et du Sud. Certains de mes ancêtres sont partis en Argentine. La raison principale : la pauvreté. Aujourd'hui, les mouvements de population sont inversés. Aux yeux du monde, nous sommes les riches, même si quelques 10 % des Suisses n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

« La Suisse est trop petite, elle ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Je suis d'accord, mais nous n'en sommes pas encore là. Les personnes relevant du droit d'asile représentent un peu moins de 1% de la population. Dans le monde, 2/3 des réfugiés sont déplacés dans leur propre pays, dans un autre village ou dans une grande ville, et la majorité de ceux qui fuient leur pays se rendent dans les pays voisins.

Existe-t-il des « bons » et des « mauvais » réfugiés ? Des vrais et des faux ? La question est délicate. Je pense qu'il faut accueillir en priorité les personnes persécutées ou fuyant la guerre, mais je ne peux pas reprocher aux jeunes, qui ne voient pas d'avenir dans leur pays, de tenter leur chance outre-mer. Qui suis-je pour leur dire de rester chez eux et de lutter pour transformer leur société et améliorer leurs conditions de vie ? Mes ancêtres sont partis pour les mêmes raisons : chômage, pauvreté...

Alors, accueillons avec compassion et dignité les personnes qui frappent à la porte de la Suisse. Intégrons au mieux les hommes et les femmes auxquels notre pays donne le statut de réfugié ou un permis provisoire, car ils proviennent de pays en guerre, comme la Syrie. Il faudra aussi un jour revoir l'accord de Dublin -qui permet de renvoyer une personne dans un autre pays européen par lequel elle aurait transité -, mais ceci est une autre histoire...

En attendant, allons voir ce que ma nouvelle commune propose comme lieux d'accueil et de rencontre des requérants d'asile.

Laure Speziali

COURRIER DES LECTEURS

Le texte de M. Claude Jenny « Et si la presse osait... » (Courrier pastoral -février 2018) a suscité un commentaire du frère Guy Musy op du couvent dominicain à Genève.

Une opinion de M. Claude Jenny, parue dans le Courrier pastoral de février 2018 m'amène à réagir. Avec raison, M. Jenny se plaint que l'espace réservé dans la presse romande aux nouvelles religieuses se rétrécit

comme peau de chagrin et de regretter que nous n'ayons plus d'enseigne visible pour nous faire connaître. Mais à qui la faute ?

J'ai vécu à Genève l'abandon du soutien de l'Eglise catholique au *Courrier*, considéré pendant des décennies comme son quotidien. J'ai vu mourir aussi *Radio Cité* pour les mêmes raisons (j'y ai collaboré plusieurs années). Pour ne rien dire de la COTMEC et de son *Bulletin* (la fameuse « Feuille jaune » dont l'écho dépassait largement le périmètre des sacristies locales). L'ECR lui a aussi coupé les vivres. Par contre, à la même époque, il m'est arrivé de collaborer à la chronique religieuse hebdomadaire de *La Tribune de Genève* dont le journaliste catholique Alain Dupraz était alors le responsable.

La presse laïque ne donne attention désormais qu'à ce qu'elle appelle le « fait religieux ». Une réalité qui implique aussi bien la description et la condamnation d'actes répréhensibles d'un prêtre pédophile que la mise en place d'un service sécuritaire entourant la prochaine visite du pape au COE. Mais ces médias ne livrent en général aucune réflexion religieuse fondamentale, estimant que le public auquel ils s'adressent ne lui accorde aucun intérêt. Par chance, nous avons encore en Romandie trois périodiques (*Choisir*, *Sources* et *l'Echo Magazine*) dont le contenu mériterait une audience plus large auprès d'un lectorat plus avide de réflexions que de sensations. Quant aux émissions religieuses, elles ont failli disparaître, entraînant dans leur

chute celle du site *cath.ch* qui demeure la principale source d'informations catholiques en Romandie. Une situation fragile où nous jouons notre survie médiatique et que nos fidèles pratiquants réguliers ont peine à comprendre et soutenir.

M. Jenny donne l'impression de regretter que nous n'ayons pas à notre disposition un quotidien catholique, comme le journal français *La Croix*. Bien sûr, l'audience et les opinions développées dans ce média intéressent les acteurs et les penseurs de la politique hexagonale, mais la part réservée par ce quotidien à l'information spécifiquement religieuse devient de plus en plus mince et s'enrobe du label « spiritualité », comme pour se faire pardonner son origine catholique.

Alors, créer ou introduire dans notre aire régionale de nouveaux médias à tonalité plus pieuse ou plus romaine ? Je ne crois pas que cela soit le meilleur moyen de diffuser « sur le parvis » notre voix. Mieux vaut soutenir nos médias existants dont la lecture est exigeante et intervenir - ne serait-ce que par le truchement du courrier des lecteurs - dans la presse non confessionnelle. C'est ainsi que je comprends ce qu'on appelle : « nouvelle évangélisation ».

fr. Guy Musy.

ANNONCE

Des louveteaux et louvettes de 8 à 12 ans, aux routiers et Guides Aînés, en passant par les éclaireurs et éclaireuses, tous ces jeunes scouts d'Europe ont besoin de chefs pour être encadrés lors de leur activités.



Les Scouts d'Europe en Suisse fêtent leurs 40 ans. L'association du Scoutisme Européen Suisse naissait grâce à un petit groupe de six jeunes filles au Mont-Pèlerin. Ils sont aujourd'hui plus de 700 présents dans toute la Suisse Romande (Genève, Lausanne, Fribourg et Valais) et à Zurich. Le Scoutisme Européen Suisse est membre de l'Union Internationale des Guides et Scouts d'Europe, reconnue par le Saint-Siège comme association privée de fidèles de droit pontifical et comme organisation non gouvernementale dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.

Le mouvement des Scouts d'Europe à Genève est composé de plusieurs groupes filles et garçons (3 meutes, 2 patrouilles, 2 clairières, 2 compagnies, 1 feu-pilote et 1 clan routier). Ensemble, ils vivent le sens du concret, du développement physique, du service, du caractère et le sens de Dieu, qui est au cœur des activités. Aussi pour la prochaine rentrée 2018, nous avons besoins de jeunes filles et jeunes garçons de plus de 18 ans, prêts à s'investir pour accompagner les jeunes. Une occasion de changer d'air et de se changer les idées pendant les études. C'est aussi une très belle opportunité de découvrir le sens des responsabilités et de grandir humainement au sein d'une vie fraternelle.

Une envie de nous rejoindre, un besoin de changer d'air pendant les études, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! Informations : secretariat-ge@scouts-europe.ch ou www.scouts-europe.ch

21 juin 2018 : le pape François à Genève !

Le jeudi 21 juin 2018 le pape François sera à Genève ! Le Saint-Père rendra visite au Conseil œcuménique des Églises (COE) et célébrera une messe ouverte au public en fin d'après-midi. Tous les détails de la visite seront diffusés sur le site de l'ECR- Genève (<https://ecr-ge.ch/>) mais l'effervescence est déjà immense parmi les catholiques de toute la Suisse qui se préparent à faire le voyage pour accueillir le Pape François.

On entend souvent dire que le pape François est imprévisible. L'annonce de sa visite le 21 juin prochain à Genève a cueilli la ville par surprise. Une belle surprise ! Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg et président de la Conférence des évêques suisses, ainsi que le Vicaire épiscopal pour le canton de Genève, l'abbé Pascal Desthieux se réjouissent de la venue du Pape dans la cité de Calvin.

Un voyage œcuménique



Le voyage du Pape sera œcuménique. Le Saint-Père se rendra au siège du Conseil Œcuménique des Eglises au Grand Saconnex à l'occasion de la fin des célébrations du 70e anniversaire de cette communauté d'Églises fondée en 1948. Le COE réunit aujourd'hui 348 Églises membres, la quasi-totalité des Églises orthodoxes, ainsi que des dizaines d'Églises anglicanes, luthériennes, méthodistes, réformées et autres. L'Église catholique romaine n'a jamais demandé son admission au COE, mais les liens sont étroits : un Groupe mixte se réunit chaque année et les Commissions de Foi et constitution et de Mission et évangélisation du COE comprennent des membres catholiques romains de plein droit. Un consultant catholique romain collabore avec le personnel du COE sur des questions missionnaires, tandis que le corps professoral de l'Institut œcuménique de Bossey compte un professeur catholique romain.

Pour le cardinal suisse Kurt Koch la visite du pape à Genève représente «une opportunité non seulement pour les membres du Conseil œcuménique des Églises, mais pour l'entier du mouvement œcuménique, de trouver de nouvelles voies pour travailler ensemble». Le Secrétaire général du COE, le pasteur

Olav Fykse Tveit, a fait valoir que la visite prochaine du Saint-Père sera « une occasion spéciale pour célébrer le 70e anniversaire d'un travail commun et d'une prière commune pour l'unité de l'Église ». Le Pape « viendra au moment où nous terminerons la réunion du Comité central, qui se réunit tous les deux ans. Nous nous sommes organisés pour que les membres du Comité central puissent continuer à être présents durant la visite du Pape François », a-t-il déclaré à la presse. Avec un discours très attendu, le Pape s'adressera au Comité central.

Une messe

En fin d'après-midi, le Saint-Père célébrera une messe ouverte au public avant de repartir pour Rome.

François sera le 4ème Pape à se rendre en Suisse dans l'histoire récente, a rappelé le site du Vatican. Paul VI était venu en 1969, déjà à l'époque entre autres pour rencontrer le Conseil Œcuménique des Églises, dans le contexte post-Concile Vatican II. Jean-Paul II est venu en 1982 à Genève également, et il est revenu en Suisse en 1984, en 1985 (sur le chemin du Liechtenstein) et en 2004, à Berne, pour ce qui fut son avant-dernier voyage. Enfin, Benoît XVI s'était rendu au monastère du Grand Saint-Bernard en juillet 2006, mais dans un cadre non officiel.

Au niveau protocolaire, le pape François sera reçu à Genève par une délégation du Conseil fédéral emmenée par le président de la Confédération Alain Berset et par le président de la Conférence des évêques suisses Mgr Morerod.

Le pape argentin a été élu il y a cinq ans, le 13 mars 2013 après la démission de Benoît XVI. A 81 ans, Jorge Mario Bergoglio, ex-cardinal de Buenos Aires, « touche de nombreuses personnes, même non catholiques », observe l'abbé Pascal Desthieux.

« Le pape François est un grand cadeau de Dieu pour l'Église catholique (...) ses paroles et son exemple me stimulent dans ma vie de prêtre. Il m'invite à être un bon pasteur, qui prend soin de ses brebis », a confié le Vicaire épiscopal interrogé par le portail catholique Cath.ch.

(Sba avec les agences)

16.02 (cath.ch/I.Media) Mgr Vladimir Fekete, un religieux salésien slovaque, a été ordonné **premier évêque catholique en République d'Azerbaïdjan**, dans le Caucase. Cette ancienne république soviétique, devenue indépendante lors de l'éclatement de l'URSS en 1991, compte moins de 5% de chrétiens, dont quelques centaines de catholiques, au sein d'une population musulmane majoritairement chiite.

17.02 (cath.ch) Le **projet pilote d'aumônerie musulmane** au centre pour requérants d'asile de la Confédération (CFA) de Zurich donne de bons résultats. Le recours à des aumôniers musulmans trouve un écho favorable aussi bien auprès des requérants d'asile que des collaborateurs du centre et de l'aumônerie chrétienne, selon un rapport d'évaluation du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg. Ce projet pilote, mené depuis le 1er juillet 2016, a été élaboré par le Secrétariat d'Etat aux migrations, en étroite collaboration avec les Eglises nationales catholique et protestante et la Fédération suisse des communautés israélites.

22.02 (cath.ch) La **radio privée catholique Radio Maria**, déjà présente en Suisse alé-



manique, émettra en Suisse romande dès le mois de septembre 2018. Avec une programmation essentiellement basée sur la prière et la liturgie, Radio Maria présente une offre complémentaire aux émissions reli-

gieuses de la RTS ou des radios locales. Président de l'association Radio Maria Romandie, Marco Cattaneo, également président de l'Œuvre St-Justin à Fribourg, ne cache pas l'ampleur de la tâche. Le directeur de la Radio a été nommé: il s'agit de l'abbé Jean-Pascal Vacher, actuel curé in solidum de la paroisse Notre-Dame de Lausanne. Pour avoir une position centrale, Radio Maria Romandie s'installera à Lausanne.

21.02 (cath.ch) L'évêque catholique-chrétien de Suisse, **Harald Rein** reprendra dès le 1er mars 2018 la présidence du Conseil suisse des religions (SCR). Il succède à cette charge au pasteur Gottfried Locher, président du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS).

21.02 (cath.ch) Les **attaques hindoues** contre les chrétiens en Inde ont doublé en 2017. Selon le forum œcuménique Persecution Relief (Secours contre la persécution), le pays a connu, en 2017, 736 attaques contre des chrétiens, contre 348 en 2016.

22.02 (cath.ch) En 2017, **Caritas Suisse** a réalisé des programmes et projets pour un montant de 106,7 millions de francs, en Suisse et dans les pays du Sud.

L'œuvre d'entraide catholique a engrangé 34,3 millions de francs de dons directs, soit son meilleur résultat depuis 2005.

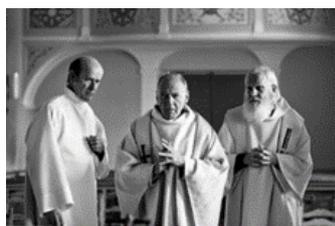
22.02 (cath.ch) La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) a recensé 150 **actes antisémites** en 2017 pour la Suisse romande dont deux agressions physiques: deux jeunes enfants insultés et victimes de crachats. Environ 30% des actes recensés ont trait au négationnisme de la Shoah. Les réseaux sociaux concentrent une large majorité des actes recensés soit 46%.

26.02 (cath.ch) La Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB) a exhorté tous les catholiques américains à participer à une Journée nationale catholique d'appel pour protéger les **'dreamers'**. Il s'agit notamment d'interpeller par téléphone tous les élus du Congrès sur le sort réservé aux quelque 800'000 jeunes étrangers menacés d'expulsion du pays.

27.02 (cath.ch) Dans le canton de Berne, une **charte religieuse** pourrait voir le jour. Proposée par le politicien Mohamed Hamdaoui, elle inviterait les communautés religieuses, non soumises à la loi sur les Eglises nationales bernoises, à s'engager pour le respect de l'ordre juridique. La charte religieuse a trouvé écho auprès du Conseil exécutif bernois. Le gouvernement vient en effet d'accepter d'étudier cette possibilité. Dans sa réponse, il estime que la charte peut faire office de « certificat de bonne conduite ». Il ajoute qu'elle pourrait devenir la « pierre angulaire » d'une politique des religions.

01.03 (cath.ch) La pénurie de farine de blé au **Venezuela** a obligé plusieurs paroisses de l'Etat de Mérida à renoncer à la distribution de la communion faute d'hosties. Les fidèles ont été invités à une communion uniquement spirituelle. Les produits les plus rares au Venezuela sont le lait en poudre, la margarine, le sucre, l'huile de maïs, le fromage, les pois, les lentilles, le riz, la farine de blé, le pain, les pâtes, la semoule de maïs, le café et la mayonnaise. Ces aliments représentent environ un quart du panier familial. La malnutrition toucherait déjà un très grand nombre d'enfants.

01.03 (cath.ch) Le **film Fortuna**, du Lausannois Ger-

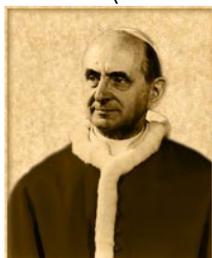


nal Roaux, tourné essentiellement à l'hospice du Simplon (VS), a été primé deux fois à la Berlinale. Fortuna met en scène une jeune réfugiée éthiopienne hébergée par les chanoines de l'hospice du Simplon. L'acteur suisse Bruno Ganz y interprète un religieux. L'œuvre a reçu L'Ours de Cristal pour le meilleur film et le Grand prix

du jury international de Generation 14plus pour le meilleur film. « Cette rencontre a été un enrichissement mutuel », confie à cath.ch François Lamon, prieur de l'hospice du Simplon. « Il y a eu une très bonne collaboration entre l'équipe de tournage et les chanoines. Des liens d'amitié solides se sont tissés ».

03.03 (cath.ch/I.MEDIA) Le pape François a décidé l'inscription au calendrier romain de la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Eglise, a annoncé le Bureau de presse du Saint-Siège. Cette décision, établie par un décret publié par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a pour objectif de développer la « vraie piété mariale ». A partir de cette année, tous les diocèses et les paroisses célébreront tous les ans la fête de « la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Eglise », le lundi de la Pentecôte.

06.03 02 (cath.ch/I.Media) Le **pape Paul VI** sera canonisé en octobre prochain, a annoncé le Vatican. Cette déclaration intervient alors qu'un miracle vient d'être attribué au pape italien décédé en 1978. La cérémonie de canonisation devrait avoir lieu lors de la clôture du synode sur les jeunes et le discernement vocationnel. Un choix



symbolique puisque c'est le pape Paul VI lui-même qui a créé les synodes des évêques par le motu proprio *Apostolica sollicitudo* en 1965, à l'issue du concile Vatican.

05.03 (cath.ch) L'Entraide Protestante Suisse (EPER) et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) demandent au Conseil fédéral de créer des **voies d'accès légales** afin d'accueillir un contingent annuel de 10'000 réfugiés. Elles ont lancé dans ce but une pétition en ligne. Pour les deux organisations la Suisse peut mieux faire. Les personnes contraintes de fuir leur foyer à cause de guerres ou de persécutions n'ont jamais été aussi nombreuses. Beaucoup n'ont pas le choix et tentent de fuir vers l'Europe au péril de leur vie, rappellent l'EPER et l'OSAR. La Suisse, avec sa longue tradition humanitaire, a une responsabilité particulière et se doit d'accorder sa protection à davantage de personnes.

07.03 (cath.ch) « **L'Eglise orthodoxe ukrainienne** fait face à une véritable persécution », a affirmé le patriarche Cyrille. Le primat de l'Eglise orthodoxe russe rappelle que cinquante églises appartenant à l'Eglise orthodoxe ukrainienne affiliée au Patriarcat de Moscou ont été récemment confisquées par les nationalistes en Ukraine.

09.03 (cath.ch) **Mgr Marian Eleganti** démissionne de son poste de responsable de la jeunesse en Suisse alémanique, a annoncé la Conférence des évêques suisses (CES), en marge de son assemblée ordinaire. « Durant

cette assemblée ordinaire, j'ai eu l'impression que les autres évêques ne m'ont pas soutenu par rapport au prochain synode sur les jeunes », a affirmé à kath.ch Mgr Marian Eleganti pour expliquer les raisons de cette démission soudaine. L'évêque auxiliaire de Coire était l'évêque de la jeunesse pour la Suisse alémanique depuis 2010.



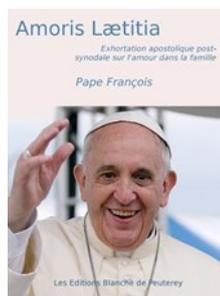
10.03 (réd./choisir) Un public nombreux était présent à l'**Espace culturel saint François de Sales** pour assister à la projection du film de Gianfranco Rossi, *Fuocoammare, Par-delà Lampedusa*, rapporte le site de la revue jésuite *choisir*, associée à l'événement. Un débat, modéré par frère Alexis Helg, de la Communauté de Saint-Jean, s'en est ensuite suivi, avec deux spécialistes des questions des droits de l'homme et des réfugiés: Jean-Marie Carrière sj, ancien directeur du Service jésuite des réfugiés Europe, chercheur au CERAS (Centre d'études et de recherches en action sociale) de Saint-Denis, et le politicien genevois Jean Ziegler, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. « *Fuocoammare* » signifie 'Feu en mer', et c'est bien la mer le fil conducteur du documentaire. Celle qui nourrit, mais qui tue aussi. Le scénariste a pris le parti de juxtaposer des récits de sauvetages de migrants, en perdition sur la Méditerranée, et celui du quotidien d'un enfant, fils de pêcheur de la petite île italienne. Les habitants de l'île vivent leur vie simple et pas toujours facile, sans interactions manifestes avec les réfugiés. Gianfranco Rossi a la finesse de ne jamais jouer sur la corde de la culpabilité. Il montre juste ce qui est. Comme ces exilés qui se battent pour survivre, avec l'énergie et le courage... de l'espoir! », écrit Lucienne Bittar. Mais que faire ensuite de tout ça? La discussion engendrée par le film a reflété la complexité des réponses à ces drames et la difficulté à trouver un accord entre nos valeurs et nos actes, entre notre cœur et notre raison.

11.03 (cath.ch) Le pape François s'est rendu à la basilique romaine de Sainte-Marie du Trastevere pour les 50 ans de la communauté Sant'Egidio. Face à un futur « inquiétant », le pape a conseillé de s'ancrer dans la foi

et la Parole de Dieu. Accueilli sous une pluie battante par le président actuel de l'association, Marco Impagliazzo, le pape a présidé une liturgie de la Parole, avant d'écouter les témoignages d'une retraitée de 80 ans, d'un jeune réfugié syrien, d'une étudiante et d'un médiateur international. Plusieurs milliers de personnes étaient réunies à l'intérieur de la basilique et sur la place à l'extérieur. Le pontife a notamment salué longuement une jeune personne handicapée. A l'occasion du jubilé de la communauté, le pape a souhaité que ce soit un anniversaire chrétien. « Vous êtes du Christ! », leur a-t-il lancé. « C'est le sens profond de votre histoire jusqu'à aujourd'hui, mais c'est surtout la clef pour affronter le futur ». Affirmant également que Sant'Egidio est « fille du concile [Vatican II], de son message et de son esprit ».

11.03 (cath.ch) Le Comité exécutif de l'épiscopat argentin a indiqué avoir remis aux tribunaux, à la demande du Pape François, 127 certificats qui attestent de baptêmes donnés à des enfants entre 1975 et 1984. Ces documents ont été trouvés dans la Chapelle Stella Maris de la tristement célèbre Ecole de Mécanique de la Marine Militaire (ESMA), un centre de détention et de torture durant les dictatures militaires argentines. Ces certificats pourraient être d'une grande aide pour identifier des personnes qui, au moment de leur naissance d'une mère emprisonnée ou torturée, ont été séquestrées avant d'être confiées à des « parents » illégitimes.

12.03 (cath.ch/I.MEDIA) La Congrégation pour l'éducation catholique prépare une intervention sur la **'théorie du genre'**, a affirmé Mgr Angelo Vincenzo Zani, secrétaire du dicastère, lors d'un colloque. Ce document du Saint-Siège devrait être publié « d'ici un à deux mois ». L'éducation, a expliqué Mgr Zani, entre dans « la mission salvifique de l'Eglise », en servant la « croissance intégrale de l'homme ».



ainsi l'éducation catholique a un rôle en matière d'éducation sexuelle pour intégrer cette dernière à la « réalisation complète de l'homme ». Pour le prélat curial, cette mission donne à l'Eglise la légitimité de s'inquiéter de l'enseignement de la 'théorie du genre'. Celle-ci, a-t-il expliqué citant l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (2016), promeut « une société sans différence de sexe et s'appuie sur la base anthropologique de la famille ». Alors, « l'identité humaine est laissée à une option individualiste », déplore le document magistériel.

13.03 (cath.ch) Une coalition catholique de Corée du Sud appelle Tokyo à demander pardon pour avoir réduit des dizaines de milliers de Coréennes en esclavage sexuel, « **femmes de réconfort** » pendant la Deuxième

guerre mondiale. Des prêtres coréens et un jésuite japonais ont concélébré une messe, début mars 2018, devant l'ambassade japonaise de Séoul, pour renouveler cette demande. Le terme de « femmes de réconfort », un euphémisme établi par les Japonais, désigne les femmes victimes du système d'esclavage sexuel organisé dans des camps militaires japonais pendant les années 1937-1945. Contrairement à l'Allemagne, le Japon n'a jamais présenté d'excuses pour ses crimes de guerre contre ses voisins asiatiques. Il s'agit d'une source constante de problèmes pour des pays comme la Corée du Sud, qui était à l'époque sous la domination coloniale japonaise.

13.03 (cath.ch/ I.MEDIA) Le film du cinéaste allemand Wim Wenders intitulé **Pape François, un homme de confiance**, sortira dans les cinémas italiens le 18 mai 2018. Ce film, précise un communiqué, est « avec le pape François et non sur le pape François ». Il est le premier de l'histoire à être directement tourné avec un pontife en exercice, et avec des séquences tournées spécialement. A l'initiative de Mgr Edoardo Dario Viganò, préfet du Secrétariat pour la communication, le Vatican est ainsi coproducteur de l'œuvre.

14.03 (cath.ch/ I.MEDIA) Le directeur de l'Observatoire du Vatican, le jésuite Guy Consolmagno, a rendu hommage à l'astrophysicien **Stephen Hawking**, décédé à 76 ans, rapporte l'agence catholique italienne SIR. Le scientifique, membre de l'Académie pontificale des sciences depuis 1986, avait rencontré le pape François. « Nous pleurons la mort de Stephen Hawking, un scientifique d'une perspicacité admirable, qui a été encore plus extraordinairement capable de donner un visage humain à la cosmologie et à l'astronomie », a affirmé le jésuite. Le 28 novembre 2016, l'astrophysicien, non-croyant, avait rencontré le pape François. Il avait déclaré ne pas croire à un acte créateur avant le big-bang, même si pour lui l'univers était le fruit de la « logique », et non du chaos. Le pontife avait quant à lui affirmé en 2014 que le big-bang était un acte « d'amour » de Dieu. Stephen Hawking était atteint depuis l'âge de 21 ans de la maladie de Charcot. Il avait également publié en 1988 Une brève histoire du temps, pour expliquer au grand public les grands principes de la cosmologie.

15.03 (cath.ch) Les évêques de la Conférence épiscopale d'Angola et Sao Tomé (CEAST) ont créé une **forêt « Laudato Si »**, en réponse à l'appel du pape François pour sauvegarder l'environnement. En marge de leur première session plénière, les évêques ont planté 400 arbres de différentes espèces, dans cette nouvelle forêt sur la côte sud du pays. Chaque évêque a planté 20 arbres lors de l'opération.

LES DÉTAILS CACHÉS



FACILE



MOYEN



DIFFICILE

SOLUTION

DU MOIS PASSÉ :



LA PHOTO DU MOIS



17 février—Cette année, l'Eglise de Genève avait l'honneur d'accueillir 64 catéchumènes adultes (dont 34 genevois !) venant des quatre cantons de notre Diocèse, pour répondre « Oui ! » à l'Appel décisif. La célébration, le samedi 17 février à l'Eglise de Meyrin-Visitation, a été présidée par Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. « L'appel décisif est une étape importante du cheminement vers le baptême et c'est toute l'Eglise qui se réjouit et se renouvelle », a souligné Thérèse Habonimana, responsable du Service Catéchuménat Adultes à Genève. « Lors de la veillée pascale chaque catéchumène sera reçu dans sa communauté paroissiale, pour recevoir le baptême, Confirmation et Eucharistie », a-t-elle expliqué.

Quelques événements de l'agenda du Vicaire épiscopal en avril. **En gras**, les événements ouverts à tous

Chaque mardi à 8h, la « Messe du Vicariat » est ouverte à tous au 13, rue des Granges.

1 ^{er}	Montée vers Pâques des familles	Saint-Cergue VD
8	Messes et prédications à 10h, 11h30 et 17h	Basilique Notre-Dame
10	Bureau des Religieuses	Vicariat
11	Conférence de presse « Il est une foi » à 9h	Cinéma Grütli
11	Lumières de midi sur le thème de « la bienveillance » à 12h30 à l'Eglise catholique chrétienne (rue des Granges)	Eglise Saint-Germain
11	Messe à 18h30	Basilique Notre-Dame
12	Conseil épiscopal	Fribourg
13	Messe à 9h et visite de l'EP Arve-Lac	Collonge-Bellerive
15	Messe des jeunes à 19h	Sacré-Cœur
17	Inauguration de la chapelle de l'Oratoire (évangélique libre)	Rue Tabazan
18	Messe et assemblée des sacristains genevois à 18h30	Vicariat
20	Messe à 9h et visite de l'EP Champel/Eaux-Vives	Sainte-Thérèse
20	Rencontre avec les confirmands hispanophones	Sacré-Cœur
22	Chemin de joie Onex – Lignon – St-Jean XXIII – St-Nicolas – Notre-Dame – Cénacle	
	Messe conclusive du chemin de joie à 18h	Chêne-Bourg
24-25	Journées d'études de la Conférence des évêques suisses	Hertenstein LU
27	Visite des Sœurs Trinitaires	
28	Messe avec Foi et lumière à 15h	Saint-Martin Onex
29	Récollecion pour les Religieuses du canton de Genève	Grand-Lancy
30	Assemblée générale de Caritas à 20h	Plan-les-Ouates

Est-ce que vos batteries sont bien rechargées ?

BILLET DU MOIS

Une dame rencontrée lors du café après une messe nous raconte qu'elle tient un salon de coiffure et que l'autre jour, un client est arrivé las et fatigué. Elle l'a interpellé : « Monsieur, avez-vous bien rechargé votre smartphone ? Oui, répondit-il. Et votre ordinateur portable ? – Aussi. – Et votre tablette ? – Egalement. – Et les autres appareils qui ont besoin d'être rechargés ? – C'est tout bon, acquiesça-t-il. Et vous, ne voyez-vous pas que vous êtes complètement déchargé ? Il ne faut pas oublier de vous recharger ! » Merci Madame pour cette belle image !

C'est vrai, nous avons tous besoin de recharger nos batteries. Et vous, comment le faites-vous ? Repos, marche, lecture, détente, rencontre, retraite, temps de prière ?

Je viens d'animer une journée de récollecion pour les catéchistes de la Broye sur le thème de la messe. Lors d'une remontée après un échange en groupe, ces catéchistes ont témoigné à plusieurs reprises combien la messe était un lieu ressourçant, d'ouverture à Dieu et aux autres, un moment privilégié où on se libère des soucis pour Lui laisser la place.

L'Eucharistie est, selon la belle formule du Concile, « source et sommet de toute la vie chrétienne » (Lumen Gentium 11). Nous la vivons assez bien comme un « sommet » quand nous participons à une fête comme les célébrations pascales que nous venons de vivre. Mais n'oublions pas qu'elle est aussi une « source » où nous pouvons recharger nos batteries !

Heureux Temps pascal, dans la joie du Ressuscité !

Abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal pour le canton de Genève

AGENDA

QUOI : Messe des Jeunes « L'énergie de la foi »
QUAND : tous les dimanches à 19h00 (accueil dès 18h30)
LIEU : Eglise du Sacré-Cœur

4 avril

QUOI : Prière de Taizé
QUAND : tous les mercredis à 12h30
LIEU : au temple de la Madeleine

7 avril

QUOI : Messe avec les chants de Taizé
QUAND : samedi 7 avril à 18h00
LIEU : Eglise d'Hermance (Rue du Bourg-Dessus 6)

10 avril

QUOI Table ronde avec Denis Guénoun, Professeur émérite de Sorbonne Université Faculté des Lettres (Paris) à l'occasion de la parution de son ouvrage « Des verticales dans l'horizon » - Entrée libre
QUAND : mardi 10 avril de 18h à 19h30
LIEU : Uni Bastions salle B012

QUOI: Tables de la P(p)arole -« Rencontres avec le Ressuscité » - Avec 5 mosaïques du Chemin de Joie
QUAND : 10, 17 et 24 avril, 8 et 15 mai de 19h00 à 21h00
LIEU: voir indications à la page 6

12 avril

QUOI : Veillées à l'Esprit Saint pour se préparer à la Pentecôte
QUAND : 12 et 19 avril, 3, 4 et 5 mai 2018, 19h30-21h.
LIEU : Paroisse St François-de-Sales

11 avril

QUOI : Lumières de midi « La bienveillance, force ou faiblesse » avec l'abbé Pascal Desthieux – Entrée libre
QUAND : mercredi 11 avril à 12h30
LIEU : Eglise catholique chrétienne (rue des Granges)

14 avril

QUOI : Un auteur Un livre, avec James Woody et son livre

« Vivre la liberté »
QUAND : samedi 14 avril de 11h à 12h15
LIEU : Librairie Payot – rue de la Confédération 7

QUOI: Cercle de silence
QUAND: samedi 14 avril de 12h à 13h
LIEU: Plainpalais - place du Cirque (cf. p. 10)

17 avril

QUOI : Conférence « Comment rester vivant dans l'accompagnement ? » .Avec Sylvette Delaloye, psychologue FSP
QUAND: mardi 17 avril de 14h30 à 16h00
LIEU : Salle OPERA HUG (cf. p. 10)

18 avril

QUOI : Mō-Ki-Pousse, un potager urbain. Activités selon les besoins du jardin. Animations diverses en lien avec l'écologie, le partage et la spiritualité.
QUAND : mercredi 18 avril de 14h00 à 16h00
LIEU : RDV derrière le Temple de Montbrillant

26 avril

QUOI : séance du groupe de dialogue Juifs-Chrétiens « 15 tableaux et conférence. La Shoah : l'indicible exprimé dans la peinture », par Mme Pascale Buunk-Bernath
QUAND : jeudi 26 avril de 18h00 à 20h00
LIEU : Maison Communautaire (cf. p. 9)

22 avril

QUOI :Chemin de Joie - Pèlerinage
QUAND: dimanche 22 avril de 10h30 à 18h00
LIEU: d'Onex à Chêne-Bourg (cf. p.6)

27 avril

QUOI : Célébration du Vendredi
« Une célébration qui prend son temps »
QUAND : vendredi 27 avril à 19h00
LIEU : Eglise de la Sainte-Trinité

Consultez l'agenda du site de l'ECR : <https://ecr-ge.ch/agenda/>

Rendez-vous cinéma de l'ECR IL EST UNE FOI

« LES APOCALYPSES » du 2 au 6 mai 2018 aux Cinémas du Grütli (cf. p 5)

LE COURRIER PASTORAL...

Une publication de l'ECR
Vicariat Épiscopal, rue des Granges 13, 1204 Genève
silvana.bassetti@ecr-ge.ch